

en ligne en ligne

BIFAO 85 (1985), p. 23-32

Sydney H. Aufrère

Études de lexicologie et d'histoire naturelle, VII. De nouvelles représentations de Zorilles de Libye poecilictis libyca Lataste : [gsfn].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

ÉTUDES DE LEXICOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE VII

DE NOUVELLES REPRÉSENTATIONS DE ZORILLES DE LIBYE POECILICTIS LIBYCA LATASTE : $\pi \cap \widetilde{}$

Sydney AUFRÈRE

Les représentations de Zorilles de Libye, *Poecilictis libyca* Lataste (ou Ehrenberg) que l'on nomme improprement le Putois égyptien — sont suffisamment rares pour qu'il convienne d'en signaler d'autres qui permettraient d'améliorer notre connaissance de cet animal familier de la frange libyque de la vallée du Nil et, partant, celle de la faune désertique. Son identification par L. Keimer (1) — ce dernier y voyait plutôt *Ictonyx* libyca Ehrenberg, espèce légèrement différente de la première et vivant dans la même aire géographique (2) —, à partir de deux exemples provenant, le premier de la Chambre des Saisons du complexe solaire de Niouserrê, à Gurob, le second de la chaussée montante d'Ounas, à Saqqarah, malgré les arguments avancés par l'auteur, pouvait laisser le lecteur quelque peu sceptique. En effet, les silhouettes de P. libyca L., museau court, ongles longs, robustes et propres à fouir (3) (Fig. 1), contraste singulièrement avec celle que l'on découvre sur les bas-reliefs précédemment cités qui correspondraient à des animaux dont la formule dentaire diffère de celle de P. libyca L. (I 3/3, C 1/1, Pm 3/3, M 1/2 = 34 dents) (h). L. Keimer (5) reconnaît que « les têtes des animaux ont été rendues un peu trop longues », mais n'insiste pas sur ce détail. Pourtant, comme nous le verrons, son intuition ne le trompait pas. Quant au nom de P. Libyca L., $\pi \cap (6)$, il n'était, jusqu'à présent, attesté que deux fois sur le même monument (Doc. 1). En réalité, les représentations de cet animal comme les mentions de son nom ne sont pas si rares.

⁽¹⁾ Etudes d'Egyptologie IV, 1942, p. 15-25 et *MDAIK* 8, 38-41.

⁽²⁾ Voir P.P. Grassé, Traité de zoologie XVII / A, 1955, p. 240-241, et fig. 242; D.R. Rosevear, The Carnivores of West Africa, 1974, p. 105-108 (Poecilictis libyca Hemprich et Ehrenberg); E.P. Walker, Mammals of the World II 1975, p. 1202 (Poecilictis, Thomas et Hinton). Il est probable que les Egyptiens ne faisaient pas la différence entre les deux espèces; pour cette raison, nous

prenons *P. libyca* L. pour modèle. Voir encore, sur cette espèce Störk, *in*: *LdÄ* II, 130 et n. 13; Edel, *NAWG* Jahrgang 1963, n° 5, 181, n. 5.

⁽³⁾ Voir Grassé, l.c.

⁽⁴⁾ Id., *l.c.*

⁽⁵⁾ O.c., p. 19.

⁽⁶⁾ Sur le commentaire : Keimer, o.c., p. 20-22. Quant au rapprochement entre le nom de l'animal et le produit, voir BIFAO 84, 10-11.



Fig. 1.

Feuilletant la belle publication d'Edel et Wenig (1) qui regroupe les bas-reliefs découverts dans la Chambre des Saisons, nous avons été amené à constater que diverses représentations de zorilles méritaient d'être rassemblées, en y joignant deux autres exemples dont un figurant dans une tombe privée.

Nous reprenons donc le dossier, en y incluant les deux zorilles de Keimer.

Doc. 1:

NAISSANCE DES ZORILLES. Chambre des Saisons du temple solaire de Niouserrê. Basreliefs Berlin 20035 + 20037. V° Dyn. (Fig. 2).

Keimer, Etudes d'Egyptologie IV, 1942, p. 15, n. 1, et p. 16, fig. 10 et 11; Edel et Wenig, Die Jahreszeitenreliefs aus dem Sonnenheiligtum des Königs Ne-user-Re, 195, pl. F (couleur); 9, (256) (ph.); 11, bas (des.); 35 (ph.); von Bissing, La chambre des trois saisons du sanctuaire solaire du roi Rathourès, ASAE 53, pl. 13.

(1) Edel, *ibid*, 166, Abb. 11.

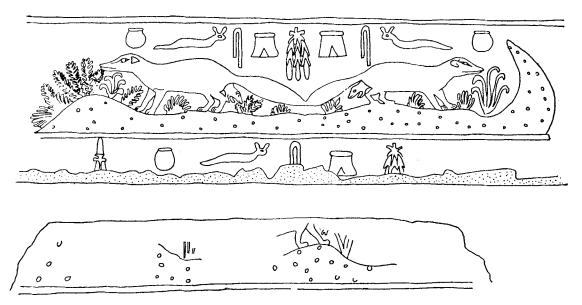


Fig. 2.

Telle qu'elle était publiée par Keimer, la scène, étalée sur deux registres, était incomplète. La partie supérieure connue de lui (Berlin 20037) se raccorde, comme le montre la reconstitution de la paroi Ouest qui décrit les mœurs animales observées à la saison akhet, au bas-relief Berlin 20035. Les deux blocs, très usés, ne se jointoient pas, de sorte que la partie supérieure et l'arrière-train de la Zorille du registre inférieur demeurent en lacune. C'est sans doute Keimer (1) qui, dans son compte-rendu de l'article de von Bissing — dernier papier remis par l'auteur à l'impression (2) — a reconnu, dans le bas-relief Berlin 20035, les pattes d'une Zorille, sans signaler, d'ailleurs, le raccord des deux scènes.

On remarquera les caractéristiques physiques des gsfnw représentés dans leur habitat naturel, surtout le terrier de la Zorille femelle de droite (3) et l'aspect des plantes du désert que l'on voit entre les pattes, devant le museau et sous la queue de l'animal.

Von Bissing (4), méconnaissant l'étude de Keimer, a voulu y voir des musaraignes. Il en va autrement d'Edel (5) qui a accordé au phénomène de la naissance chez P. libyca L.

- (1) BiOr XIV, 210-4, et surtout 212.
- (2) Voir la suite de la bibliographie de Keimer, publiée par B. van de Walle, *CdE* XXXIII / 65, 66-78.
- (3) Keimer, o.c., p. 23, a attiré l'attention sur ces représentations de terriers qui affectent le même

aspect que ceux des hérissons ou des gerboises.

- (4) ASAE 53, 330-1.
- (5) Edel, o.c., 181-2. Il semble qu'E. Edel n'ait pas eu connaissance du compte-rendu de l'article de von Bissing par Keimer.

1 1

un intéressant paragraphe. Nous apprenons que la conception chez les zorilles coïncide bien avec la saison *akhet* et qu'à l'exemple des autres membres de la faune du désert, devaient figurer deux épisodes de la vie de ces animaux : l'accouplement et la naissance (1).

Doc. 2:

Défilé de zorilles. Chaussée montante du complexe funéraire d'Ounas. Saqqarah. Ve Dyn. (Fig. 3). Fouilles de Selim Hassan.

PM III/2², 419; Keimer, o.c., p. 19-20, et pl. 16, fig. 12, p. 17, fig. 13; Id., ASAE 38, 373-4 (fouilles de Selim Hassan).

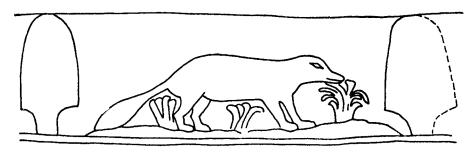


Fig. 3.

Deux zorilles séparées par un arbre s'avancent sur une ligne de sol accidentée simulant le désert. Dans cette scène, anépigraphe, les plantes sont disposées de la même façon que dans le document précédent. Son dépouillement obéit à une volonté de schématisation; seuls les éléments importants et caractéristiques de la zorille et de son habitat figurent dans cette scène, jamais publiée par Drioton, contrairement à ce qu'annonçait Keimer (2).

Doc. 3:

ZORILLE DANS SON CADRE NATUREL. Chambre des Saisons. Bas-relief Munich Gl 242. V° Dynastie. (Fig. 4).

Edel-Wenig, o.c., pl. 17, (847) (des.) et pl. 45, e (ph.); Wildung-Müller, Staatliche Sammlung ägyptischer Kunst, p. 47.

Il s'agit de la partie antérieure d'une zorille, qui, à l'inverse des deux premières représentations publiées par Keimer, correspond trait pour trait à la description zoologique

(1) Ibidem, 184. Voir également Walker, I.c. (janvier, février, mars). - (2) O.c., p. 19-20, et n. 1.

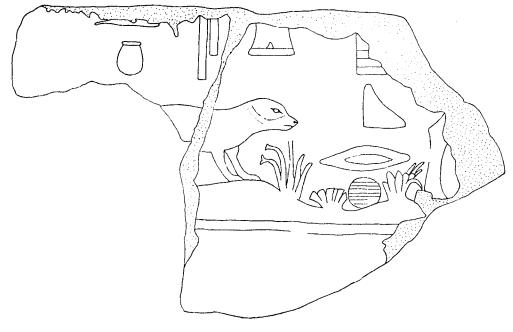


Fig. 4.

Doc. 4:

ZORILLE DANS SON CADRE NATUREL. Chambre des Saisons. Bas-relief Munich Gl 245. (Fig. 5).

Edel-Wenig, o.c., pl. 20, (709) (des.); von Bissing, ibidem, pl. 23, c (des.).

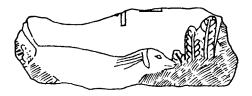


Fig. 5.

⁽¹⁾ Cette scène, qui ne se trouve pas parmi les illustrations de von Bissing, n'a pas fait l'objet d'un commentaire de la part d'Edel.

Von Bissing (1) ne commente pas cette scène qu'il englobe sous la désignation « animaux ». En fait, les vestiges d'inscriptions, outre les caractéristiques remarquables de l'animal, permettent de reconnaître à coup sûr une zorille. Il est en effet aisé de restituer : $[\pi \beta] [x - x]^{(2)}$ L'animal est, malheureusement, en lacune dans sa partie inférieure. Le museau à proximité d'un bosquet, comme ses congénères, il arbore une queue étroite à sa naissance, et pointée vers le haut, caractéristique de l'animal sur ses gardes, prêt à bondir dans son terrier à la moindre alerte (notre Fig. 1). Quelques stries sur son encolure évoquent vraisemblablement l'originalité de son pelage dorsal, marbré de bandes noires. Par son aspect général et l'allongement du museau, cette représentation rappelle les Doc. 1 et 2; cependant, la bande en forme d'appendice qui part du haut du crâne évoque le Doc. 3.

Doc. 5:

ZORILLE EN COMPAGNIE D'AUTRES ANIMAUX DU DÉSERT. Chambre des Saisons. Bas-relief Berlin 20060 (détruit pendant la guerre). (Fig. 6).

Edel-Wenig, o.c., pl. 17, (804); von Bissing, ibidem, pl. 23, b.

Edel et Wenig précisent que ce fragment, de dimensions modestes (3), a été trouvé « Nordseite » mais présument qu'il appartenait originellement à la Chambre des Saisons.

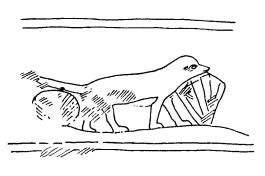


Fig. 6.

Von Bissing (h) voulait y voir un Ichneumon, mais Keimer (5) reconnaît une zorille. Il faut convenir que la queue de l'animal, longue et mince, contraste avec celle de *P. libyca* L., longue et extrêmement fournie. Mais le document précédent permet de constater que ce n'est pas toujours le cas dans le dessin égyptien. Il s'agit donc encore d'une représentation schématique de l'animal, exécutée à la hâte sur une surface déjà utilisée pour

y reproduire un texte comme le prouve le signe egtraphi qui se trouve à gauche de la scène. Ajoutons, pour ce qui concerne cette représentation palimpseste, que le museau plongé

ne lui permettait pas d'en être sûr.

⁽¹⁾ *Ibidem*, p. 337.

⁽²⁾ Keimer (BiOr), l.c., a émis la possibilité qu'il pouvait s'agir d'une zorille. Cependant, la petitesse de la représentation qu'il avait à sa disposition (la figure de l'article de von Bissing)

⁽³⁾ H. 32 cm; 1. 48 cm.

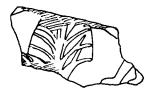
⁽⁴⁾ *Ibidem*, p. 337.

 $^{^{(5)}}$ L.c.

dans la touffe de plantes du désert apparaît comme un des traits essentiels de cet animal craintif qui désire se dérober aux regards.

Doc. 6:

ZORILLES S'AVANÇANT VERS UN ARBUSTE. Chambre des Saisons. (Fig. 7).



Edel-Wenig, o.c., pl. 20, (852).

Fig. 7.

Sur ce petit fragment (1), apparaissent les vestiges d'une paire d'animaux placés de part et d'autre d'un arbuste. A l'allongement des extrémités des pattes, qui portent de longues griffes, au cou tendu et à l'aspect général, on est tenté, à nouveau, d'évoquer *P. libyca* L.

Doc. 7:

ZORILLE DANS SON CADRE NATUREL. Chapelle de Ptahhotep. Saqqarah. Règne d'Isési. V° Dynastie. (Fig. 8).

De Garies-Davies, Ptahhetep and Akhethetep I, pl. 21-22 (des.), 25 (ph.).

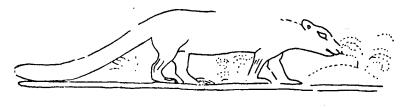


Fig. 8.

Curieusement, cette représentation ne semble pas avoir suscité de réaction de la part de l'auteur de la publication qui ne décrit même pas l'animal (2). Bien qu'aucune légende hiéroglyphique ne vienne à notre secours, l'artiste a manifestement tenté de rendre les caractéristiques physiques de *P. libyca*: oreilles petites dépassant de l'encolure, des yeux ronds légèrement fendus, des pattes à la musculature nerveuse, de longues et solides griffes projetées en avant dont témoignent surtout les pattes postérieures, une queue fournie presqu'aussi longue que le tronc. Par sa ligne de sol individuelle, les vestiges de plantes

(1) H. 6 cm; 1. 11,5 cm. - (2) *Ibidem*, p. 6 a-b, et p. 11 a.

12

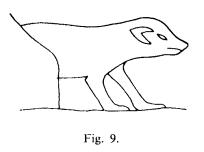
figurant sous le ventre, entre la queue et les pattes postérieures, devant le museau, cette représentation constitue assurément un « clin d'œil » à un exemple d'excellente facture figurant dans un bas-relief royal. L'allongement moyen du museau situe cette œuvre entre les Doc. 1 et 3. Mais on est obligé de reconnaître qu'avec les Doc. 3 et 8, il s'agit d'une des représentations les plus fidèles de zorille de Libye que l'on connaisse.

Doc. 8:

ZORILLE DANS SON CADRE NATUREL. Tombe de Rahotep. Meidoum. Règne de Snéfrou. IV^e Dynastie. Musée du Caire.

Maspero, Guide [1915], 62, (136 g).

Une visite récente au Musée du Caire nous donne l'occasion d'enrichir notre documentation de la plus ancienne attestation de zorille connue. Elle figure sur un fragment de paroi du tombeau de Rahotep, à Meidoum, c'est-à-dire remontant au début de la IV° Dynastie (Fig. 9). On reconnaît bien, malgré l'absence de son nom, le profil et l'attitude



caractéristiques de l'animal, et surtout son oreille dont la forme confirme l'identification du Doc. 7. De plus, de par sa facture et son dessin, cette représentation se rapproche du Doc. 3 de la Chambre des Saisons. A n'en point douter, nous avons là un des « nombreux » prototypes réutilisés à la V^e Dynastie. Nous ne pouvons donner qu'un dessin à main levée d'une figure relativement mal conservée.

* *

Le nombre de représentations de zorilles qui se rencontrent dans la Chambre des Saisons prouve que P. libyca L. était présent au moins une ou plusieurs fois dans chacune des scènes caractérisant chaque saison. Sa silhouette et l'odeur repoussante qu'il émet par la voie de ses glandes périnéales (1) contribuaient à le rendre familier aux Egyptiens qui voyaient en lui un sujet pittoresque de la faune du désert. Les saisons akhet (Inondation), peret (Germination), shemou (Canicule) étaient, en partie, évoquées par les rythmes biologiques de ces animaux dont on dépeint les activités successives. Akhet se distinguait par l'accouplement et la naissance des zorilles (Doc. 1) qui, à cette période,

(1) Cf. supra, n. 6 p. 23.

se réfugiaient dans le désert. *Peret* devait correspondre à l'éducation des jeunes. *Shemou*, la plus chaude, se caractérisait vraisemblablement, pour autant qu'on puisse en juger, par l'arrivée des zorilles à la limite des cultures, du moins dans une zone intermédiaire caractérisée par des arbustes et dans laquelle ils pouvaient plus facilement trouver leur nourriture (Doc. 2 et 6).

Nous possédons, chez Niouserrê, trois types de représentations de *P. libyca* L. dus à des artistes différents. L'un (Doc. 1 et 4) reproduit un exemplaire assez éloigné du modèle vivant; il s'agit d'une interprétation qui tient compte du milieu naturel dans lequel l'animal évolue. Un autre en exécute un saisissant portrait (Doc. 3) qui correspond à une observation de naturaliste. Le dernier, sans doute inexpérimenté, exécute une copie médiocre d'après un autre modèle qu'il avait vraisemblablement sous les yeux (Doc. 5). La zorille de la chaussée d'Ounas, à la queue fournie et au museau allongé, appartient à un type semblable à celui qui a servi à élaborer le Doc. 1. Il est certain, en revanche, que l'animal de Ptahhotep, bien qu'antérieur à celui d'Ounas, appartient à un type différent des précédents. Elle reprend probablement un détail d'un monument royal, de même que la gerboise regagnant son terrier aussi vite que le lui permettent ses pattes postérieures.

L'existence d'une représentation de zorille dès le début de la IV^e Dynastie vient jeter une lueur nouvelle sur cet habitant du désert libyque. Car l'on peut déduire de ces huit exemples réunis que *P. libyca* L. était certainement répandu dans les bas-reliefs royaux — et civils dans une moindre mesure — de la IV^e à la V^e Dynasties, période à laquelle appartient la quasi totalité des exemples cités. Dès la IV^e Dynastie, en effet, sa présence dans une tombe princière prouve de façon flagrante qu'à partir du règne de Snéfrou, les chaussées et les monuments funéraires royaux s'ornaient de représentations analogues à celles de la V^e Dynastie sans qu'il y eût jamais de solution de continuité. Pour la VI^e Dynastie, la seule attestation de la tombe de Ptahhotep (Doc. 7) permet de suggérer une survie du thème dans le domaine royal.

Quel que soit le règne, on a ressenti le désir de faire figurer des animaux qui, s'ils n'étaient pas rares, appartenaient à une faune à laquelle on n'accordait qu'une importance relative car vivant cachée au fond de terriers, à la différence de ceux, plus visibles, qui disputaient âprement leur existence au désert : lions, antilopes, oryx, taureaux sauvages, etc. On peut présumer de la seule représentation de Ratel (*Mellivora ratel*), dans le temple funéraire de Sahourê, qu'elle n'était pas unique (1).

(1) Etudes d'Egyptologie IV, 1942, p. 11-14. Il ne faut pas non plus oublier la fameuse représentation — exotique — de l'ours en laisse : Borchardt,

Sa³hure II, pl. 3. Sur l'ours et son nom en égyptien: Posener, Orientalia 13, 198.

Qu'il nous soit donc permis, en guise de conclusion, de suggérer l'hypothèse suivante : les souverains des IV^e et V^e Dynasties auraient-ils, dans le cadre d'un culte solaire, voulu représenter tous les animaux de la création profitant de la lumière du jour, même ceux qui, de par les habitudes propres à leur espèce, vivaient terrés ou de nuit? Cela ne serait pas étonnant $^{(1)}$. En tout cas Pecilictis Libyca Lataste, malgré ses caractéristiques inspirant le dégoût, a fini par obtenir droit de cité avant de retomber définitivement dans l'oubli dans le domaine des arts figurés. Seul son nom, synonyme d'odeur repoussante, désigna, par analogie, la chalcopyrite en décomposition ou un produit analogue $^{(2)}$.

(1) Cette vue pourrait être confirmée par le fait que d'autres animaux du désert au comportement analogue dans leur environnement — entre autres la musaraigne et l'ichneumon — avaient été considérés comme des animaux solaires. Consulter Brunner-Traut, « Spitzmaus und Ichneumon als

Tiere des Sonnengottes», in: Göttinger Vorträge vom Ägyptologischen Kolloquium der Akademie am 25. und 26. August 1964, Göttingen, 1965, p. 123-163.

(2) Voir notre «Etude de lexicologie et d'histoire naturelle V », *BIFAO* 84, 4-18.